

UN CAS D'AUDITION COLORÉE HALLUCINATOIRE

SUIVI D'OBSERVATIONS SUR

LA STABILITÉ ET L'HÉRÉDITÉ DES PHOTISMES

PAR M. AUG. LEMAITRE.

I

AUDITION COLORÉE HALLUCINATOIRE ACQUISE

Il s'agit d'un écolier de 14 ans qu'il me sera permis de nommer René. Jusque vers l'âge de 7 ans il était dépourvu de ce qu'il appelle aujourd'hui son « sixième sens ».

C'est un samedi après-midi du mois de juillet 1896, pendant un séjour chez sa nourrice, aux Voirons (montagne à quelques kilomètres de Genève), qu'il entra tout à coup en possession de ce « sens » surnuméraire. — Avec de jeunes paysans il s'était amusé à fixer le soleil, après quoi, il s'était étendu et endormi sur l'herbe. Plus tard, vers 3 ou 4 h., il fut éveillé brusquement par un jeune pâtre, qui le souleva et le secoua en lui criant : « Lève-toi ! » — Quelle ne fut pas alors sa stupéfaction en voyant surgir (pour la première fois) contre la poitrine du pâtre, et à chacune de ses paroles des couleurs vives, flamboyantes et changeantes, *apparaissant et disparaissant en même temps que la voix de son interlocuteur* !

Ce samedi encore — il en a gardé le souvenir très net — en jouant à cache-cache avec un enfant de son âge, lorsque ce dernier criait : « Il est ! », René voyait en même temps, contre un tronc d'arbre, sur lequel se fixaient ses regards, une tache, le plus souvent d'un « bleu mouillé, un peu comme le lac », et cette tache avec les lignes gaufrées qui l'accompagnaient, remuait, tantôt descendant et tantôt re-

montant. Dans l'air libre, quand rien, ni arbre, ni maison ne formait écran, seul le gaufrage persistait à une certaine distance, mais les lignes en étaient modifiées en ce sens qu'elles étaient devenues incolores et parallèles, au lieu qu'auparavant elles avaient les couleurs des mots et étaient entremêlées « comme qui dirait un papier très froissé qu'on aurait déplié ».

Il y a là, de la façon la plus évidente, un phénomène d'*audition colorée subitement acquise*, ce dont les exemples probants, s'il y en a, doivent être fort rares. En outre, cette audition, qui a persisté dans son intégrité complète, revêt chez René divers caractères de la plus haute importance, que je vais essayer de préciser :

La forme générale des mots entendus — à l'exception des mots qu'il prononce lui-même et qui ne suscitent pas de synopsie — est celle d'un ovale peu allongé, de la grandeur du « creux de la main ». René a le sentiment, dont il ne s'explique pas la cause, que le gaufrage pré-existe à la couleur; telle une vue colorée de lanterne magique qui s'appliquerait sur le rond plissé d'une toile à projections. Mais l'effet est si rapide que le gaufrage et la couleur semblent simultanés. Le gaufrage a un faciès très reconnaissable, quoiqu'il se modifie pour chaque mot entendu. De plus et assez fréquemment, des figures géométriques, triangle, carré, cercle, losange, etc., ressortent en relief sur la tache colorée.

Entend-il, ne fût-ce qu'un léger chuchotement, les couleurs sont instantanément visualisées devant un mur, un cahier, un livre, etc., mais *elles varient à l'infini, non seulement selon les personnes qui parlent, mais aussi suivant les moments*, si bien que pour le même mot, prononcé par le même individu, il pourra être jaune un jour et bleu le lendemain. Aussi est-il impossible pour le cas de René d'établir une équation personnelle quelconque. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que prononcés par un jeune enfant ou par une femme les mots ont une tonalité plus sombre que pour les hommes. Le mot « choucroute » par exemple, prononcé par l'élève M. (qui a la voix muée et profonde) était un certain jour bleu pâle; prononcé par l'élève W. (qui a le timbre clair) il était bleu foncé; prononcé par moi il était rouge assez foncé.

Les nuances sont illimitées, mais dans un discours suivi, il y a cependant des tons qui reviennent beaucoup plus fréquemment que d'autres, et qui donnent à ce discours ou à l'orateur une caractéristique temporaire. J'avais prié René, dans une leçon de français et sans prévenir ses camarades, de me marquer ce qu'il aurait vu res-

propre. Les circonstances de cette découverte sont assez curieuses, pour que je les transcrive textuellement :

« Pour le cas — m'a-t-il dit — où je serais devenu sourd, j'avais commencé avec mon ami E. un dictionnaire des couleurs. Je le faisais parler et par exemple il me disait *noir*, je voyais *bleu* et vite j'inscrivais *noir est bleu*. Mais continuant un jour la même expérience avec une autre personne, quand des mots semblables revenaient je m'aperçus que, pour reprendre le même exemple, *noir était rouge* et ainsi de suite. Alors, irrité, je déchirai les quelques pages déjà écrites de mon dictionnaire des couleurs, voyant bien que si je devenais sourd, je ne pourrais pas comprendre par les couleurs tout ce qui se dirait. »

Cette crainte de surdité haute depuis longtemps l'imagination de René; il a peur aussi de devenir aveugle et aurait pour cela, comme je le dirai bientôt, des motifs peut-être un peu plus sérieux à alléguer. Mais pour l'ouïe, René l'a en parfait état et très fine, puisque de son propre aveu « il voit encore les couleurs parlées, quand il se bouche les oreilles pour ne pas les voir ». Effectivement, quand placé derrière lui, je lui tiens les oreilles bouchées, il perçoit bien les couleurs des mots que je prononce à voix haute et ne voit rien quand je garde le silence; mais il ne faut rien exagérer et j'ai constaté que pour de simples chuchotements il n'aperçoit pas en général de couleurs. Au contraire, lorsqu'il a les oreilles libres, les couleurs sont visualisées pour les moindres sons de la voix humaine et cela dans la plus profonde obscurité aussi bien qu'en plein jour; ce qui lui permet de raconter naïvement, et sans forfanterie aucune, que si la nuit était éveillée il voit défilier des couleurs sur ses draps, c'est qu'il a passé quelque un qui a parlé dans la rue, lors même qu'il n'a pas entendu de conversation.

Les conséquences de ce genre d'audition ne laissent pas d'être assez originales. J'en indiquerais quelques-unes, en les numérotant :

1. A la leçon d'écriture, où l'on jouit de quelque liberté, il est consacré un cahier de bien former ses lettres. — 2. Dans une dictée, à cause des couleurs qui se projetteraient sur la feuille, il ne saurait, comme les autres, commencer à écrire pendant que la phrase est prononcée et doit attendre qu'elle soit achevée. — 3. Au tableau noir, si je lui pose une question pendant qu'il trace une figure ou qu'il calcule, il est gêné par la production des couleurs et doit momentanément s'arrêter. Si c'est un élève ou moi qui calcule rapidement et presque sans reprise, il ne discerne les chiffres que par éclaircies,

peut-être pour chacun de ceux qui auraient été appelés à réciter le même fragment à tour de rôle. C'étaient les premiers vers d'une fable de Florian, « Le Hérisson et les Lapins ». J'eus soin ce jour-là de m'interroger que ceux qui le désiraient, et qui savaient leur morceau, afin d'avoir à intervenir le moins possible pour corriger et rectifier. 13 élèves se succédèrent au pupitre et voici leurs « dominantes »

1. *Ma*, vert d'eau très nuancé; 2. *Pa*, bleu-violet foncé et parfois brouillé; 3. *W*, jaune bien scaldé; 4. *Mo*, rose clair; 5. *M*, violet et rouge; 6. *T*, gris clair; 7. *Mt*, vert foncé; 8. *Pu*, violet avec verte détaché en relief; 9. *S*, bleu clair très net; 10. *Ju*, jaune foncé nuancé; 11. *Me*, bleu clair voilé; 12. *H*, orange; 13. *Ja*, blanc taché de rouge.

Les indications fournies par René correspondent bien pour chacun des élèves à ce qu'il m'avait dit d'autre part, que plus les voix sont graves et fortes, moins elles sont foncées. Et il ajoutait : « C'est drôle, parce qu'il me semble que ça devrait être le contraire! — Pourquoi? — Mais, parce que la force, la voix grave devrait être foncée! » Cette explication n'explique pas grand-chose, à moins qu'on n'y découvre un effet de contraste ou de dissociation entre la sensation auditive-intellectuelle et la sensation visuelle.

Lorsque par hasard — mais c'est plutôt rare — il entend un mot dont la couleur est d'accord avec le sens concret, il en est particulièrement impressionné. C'est ainsi que lorsqu'il entend et voit *sang* de la couleur rouge du sang, cela le frappe plus vivement que quand il le voit bien ou jaune. — Il a remarqué aussi que la plupart des couleurs ne répondent pas exactement à celles qui lui sont familières en dehors de toute audition, mais qu'elles sont à la fois mieux harmonisées et plus tranchées; on en avait une légère idée en se représentant une pratique alpestre diaprée de fleurs. — Lorsqu'il parle lui-même, je le disais plus haut, il ne voit rien, à part cependant une exception pour ce qui concerne les mots à mémoriser et qui, à force d'être répétés, finissent par acquérir une couleur, laquelle persiste, tant qu'il les prononce; mais y revient-il plus tard, après un intervalle d'une certaine durée, la couleur n'y sera plus jusqu'à ce que par répétition, elle se reforme, différente de la précédente.

Ce n'est guère qu'à l'âge de 12 ans que René s'est rendu compte, de lui-même et sans y avoir été sollicité par personne, ni par aucun livre, des variations de couleurs qu'affalectaient des mots identiques. Apparaissant il s'était imaginé que chaque mot entendu avait sa couleur

celles-ci correspondant aux temps d'arrêt de la voix, laquelle dans son ensemble, conserve pour chacun respectivement une tonalité spéciale, en dépit de la diversité des nuances. Une fois les opérations terminées, par une sorte d'intuition il embrasse d'un coup d'œil les calculs que les couleurs l'avaient empêché de suivre et en reconnaît la justesse ou les erreurs, comme si le subconscient avait suppléé à l'empêchement de la conscience. — 4. Dans une foule, ou dans un cortège, il voit se succéder sur le dos de tel ou tel de ses voisins une si grande abondance de couleurs vives que les yeux lui font mal et que, s'il a à marcher, il ne sait plus où il va et se laisse en quelque sorte porter par le flot qui l'entraîne. — 5. En faisant marcher seul une lanterne magique, cela va; mais devant un public il en est incapable à cause des conversations qui surviennent et recouvrent de leurs propres couleurs les vues exposées. — 6. Dans des séances à projections, ce n'est que par intermittences, lorsque l'orateur se tait, et que l'auditoire est silencieux, qu'il aperçoit le sujet expliqué, au milieu d'une fantasmagorie de plaquettes colorées amenées par les voix humaines. C'est ainsi que dans une conférence sur l'Égypte, avec projections, donnée le 25 mars 1903, à chaque phrase qu'articulait l'orateur, des plaquettes, la plupart en clair et d'autres tirant sur le rouge, masquaient pour René les photographies projetées. Pendant la première partie entièrement parlée de la dite conférence, les plaques colorées étaient visualisées sur la figure d'un monsieur très brun assis en face de lui dans les bancs de côté de la salle de l'Aula, sauf quand une dame avançait la tête, ce qui répartissait la plaque entre la tête du monsieur et celle de la dame. — 7. Un peu fruste, mais franc et spontané, René, grand ami de la nature, se livre à toutes sortes d'exercices physiques, jardinage, promenades, patinage, parties de pêche. Eh bien! voici dans ce domaine quelques-unes de ses observations. S'occupe-t-il à glaner avec deux ou trois garçons, les voix de ces derniers forment plaque en l'air, au-dessus d'un ou de plusieurs épis qui en sont recouverts ainsi qu'une portion de terre adjacente. Se met-on à causer pendant qu'il regarde le bouchon de sa ligne, les plaques colorées se forment à deux centimètres environ au-dessus de l'eau et il devine plutôt qu'il ne voit l'eau qui est au-delà des plaques, et qui lui paraît couler plus bas. Est-il en train de se glisser sur un étang, les couleurs sont visualisées au-dessus de la glace avec une admirable netteté. Regarde-t-il une étoile, cette étoile se recouvre entièrement à chaque parole entendue et reparait avec ses pointes par intermittences coïncidant avec les arrêts de la voix.

Devant la lune les paroles ne recouvrent qu'une partie du disque. Sur le ciel gris les plaques paraissent avec des contours moins tranchés que sur les astres. — 8. Pour faire une descente sur sa « luge », s'il prend un garçon avec lui il lui recommande le silence le plus complet; autrement des taches se produisent, devant lui, sur la neige qui ressaute, et l'empêchent de se diriger, comme cela lui est arrivé un jour où il a failli se jeter dans un précipice. — 9. Si pendant qu'il parle on l'interrompt, cela le force à se reprendre et à bégayer, surtout lorsque les plaques sont dans les tons rouge foncé mat. De là résulte probablement la volubilité de René dans son débit; instinctivement il craint de se voir couper la parole. — 10. Une conversation s'engage-t-elle dans la famille au moment où il se coiffe devant son miroir, il ne se voit plus. « J'ai beau, dit-il, essayer de me voir et le vouloir, rien n'y fait et je ne puis voir autre chose dans la glace que les plaques colorées jusqu'à ce qu'on cesse de parler et que je me revoie inopinément. »

On comprend qu'avec une pareille infirmité, ou une pareille richesse — qu'on lui donne le nom qu'on voudra — René soit obligé de s'enfermer et de s'abriter contre les fâcheux pour vaquer à son travail scolaire. Il doit aussi éviter la lumière du soleil qui, lorsqu'elle est devant lui, l'éblouit, le force à froncer les sourcils et lui procure un sérieux mal de tête. La même lumière, lorsqu'il l'a dans le dos, modifie en les noircissant les tonalités de son audition colorée.

Encore un trait particulier de cette audition de René. Elle accompagne naturellement tout son émis par la *voix humaine*, que ce soit parole proprement dite ou chant ou cri, mais elle cesse de se réaliser pour la musique instrumentale, pour les cloches, pour les aboiements, miaulements, modulations ou bruits provenant des animaux ou des objets matériels. Qu'un bûcheron fende du bois, il voit la couleur, non du bruit de la hache, mais du *han* ou *hin* aspiré et guttural précédant chaque coup donné. Débitées par un phonographe, les paroles ne suscitent aucune synopsie.

Comme chaque personne (René dirait volontiers : « chaque ami ») a, dans son parler, sa couleur qui lui est particulière à un moment donné mais non définitif, on pourrait dire que son audition colorée est de nature biologique; elle se modifie d'un jour à l'autre pour le même être, en raison d'impressions personnelles insaisissables. Ces impressions ont leur source — il ne sera pas inutile de l'indiquer — dans un garçon primesautier, d'une honorable famille d'artisans, et

très attaché à une saine vie d'intérieur, quoiqu'épris de la belle nature et de la liberté exubérante qu'affectionnent les chèvres. Comme ces gracieux ruminants il gambade dans les rochers, les buissons ou les moraines de l'Arve, saute, se tourne, agite bras et jambes. Cependant il faut le ranger parmi les contemplatifs et pour ses compositions sur des sujets descriptifs, sa palette recèle une incroyable variété de nuances. Avec cela il raisonne et cherche à se rendre compte des choses ; on s'en est aperçu déjà pour ce qui concerne son audition colorée, et j'ajouterai à ce propos qu'après avoir détruit son dictionnaire des couleurs devenu impossible par suite de la non-fixité des couleurs, il s'est fait tout seul la théorie que voici : Chaque être humain doit avoir dans l'air sa surface ou correspondance sous forme de plaquettes colorées, modifiables selon les personnes et selon les états variables de chacune d'elles dans une même journée. L'émission de leur voix déplace successivement des plaquettes d'air coloré qui arrivent comme des « cuirasses », disparaissent et se remplacent.

Drôle de théorie, qui sent un peu l'occultisme, et d'autant plus drôle que René n'a rien de commun avec le mysticisme, ni lui ni ses parents. Personne chez lui n'a d'audition colorée, mais il présente, paraît-il, une ressemblance physique assez marquée avec son grand-père paternel, lequel était somnambule, au point de sortir la nuit et en chemise pour remplir sa seille à une fontaine de la ville. René est indemne de somnambulisme, mais il est affecté en revanche d'une faculté motrice peu commode pour les maîtres chargés de l'instruire et contre laquelle sa volonté est quasi impuissante. Il lui faut remuer les pieds, les mains, les épaules, le corps entier ; comme Napoléon I^{er} il ressent des tremblements dans les mollets ; pour un rien il tressaute. Réprimandé pour sa mobilité, il a essayé de se corriger et recouru dans ce but à toutes sortes de petits moyens qui ne lui ont guère réussi, comme de coller ses bras contre le corps ou de regarder au plafond. A part cela il serait un excellent élève, intelligent et original, d'une robuste santé physique et morale. Tout au plus lui reprocherait-on, en dehors de sa franche gaité, quelques phases où la préoccupation de son moi lui donne des inquiétudes exagérées sur l'avenir de son ouïe et de sa vue. C'est comme un cauchemar qui le poursuit à l'état de veille, depuis plusieurs années. Pour la surdité il n'a, comme je le disais plus haut, aucune raison à alléguer ; il n'en est pas tout à fait de même pour la cécité et voici ce qu'il a observé à cet égard :

Dès l'automne de 1902 (à l'âge de 14 ans) et avec des durées de plus en plus longues, mais avec des périodes stationnaires, il a devant les yeux soit des plaques d'un blanc laiteux, soit des plaques noires. Au printemps de 1903 ces plaques lui reviennent de 4 à 6 fois par jour, chacune pendant un temps qu'il évalue à 5 ou 6 minutes. Au-delà des dites plaques il distingue cependant les personnes et les choses avec leurs nuances et leurs situations, mais, tant qu'elles sont là, il ne voit pas les « couleurs parlées ». Il me semble qu'on ne saurait s'alarmer autant que René de ce phénomène relativement nouveau, attribuable probablement à un peu de fatigue rétinienne jointe à un effet d'auto-suggestion et j'écarte jusqu'à plus ample informé, en la regardant comme chimérique, la menace d'une amaurose à ses débuts. Mais je voudrais citer ici un fragment d'une lettre où il est question de cela et d'autre chose encore ; René me l'a remise le 19 février 1903 :

« Il arrive qu'à la place de couleurs parlées je vois du noir, un tissu fin et uni qui semble se plaquer contre les prunelles de mes yeux, mais je vois les lettres de mon livre si je lis, ou la couleur du mur si je le regarde ; cela dure de 3 jusqu'à 5 et 6 minutes. Plus j'avance en âge, plus ces plaques durent. Je crois que c'est un commencement de cécité, car le noir se brouillera et sera toujours plus fréquent jusqu'à ce que je ne voie plus. — D'autres fois ce sont des plaques blanches, mais je crois qu'elles sont moins fréquentes et de moins longue durée. Peut-être sera-ce un voile blanc qui m'aveuglera..... Quand je lis certaines expressions ou certains mots euphoniques, comme *mirabilis*, *miraris*, *cascatelle*, *gêlinotte*, *semmopithèque*, ces mots sans avoir été prononcés par moi ni par personne et sans avoir fait vibrer mon tympan, ont une action quelconque qui me les fait entendre par une voix qui résonne très agréablement. C'est parce qu'ils m'ont frappé par leur douceur soit à la lecture, soit quand j'y repense. »

Par son endophasie René se rattache au type moteur ; il lui arrive bien souvent de se prendre à parler seul dans les champs, mais comme on vient de le voir, il y a quelques circonstances où il est auditif, par raison d'eurythmie. Jamais il ne visualise ses pensées, ce qui peut paraître surprenant chez un auditif-coloriste aussi accentué. Il y a pourtant des cas analogues — et j'en connais quelques-uns — où l'auditif pour sa pensée est un bon visuel pour ce qu'il entend.

A défaut d'explication concluante (ce qui serait prématuré) pour ce qui tient à l'audition colorée de René, — unique en son genre puis-

qu'à la brusquerie de son apparition il faut ajouter encore l'absence de fixité dans les couleurs de la synopsis, — à défaut, dis-je, d'explication, il me sera permis d'émettre une simple idée: c'est que peut-être la vibration acoustique primitive, sous sa forme d'interpellation violente: (« Lève-toi! »), opérant sur un jeune cerveau endormi, mais en état d'érythisme par suite d'insolation, aurait largement dépassé son territoire pour gagner l'écorce du centre optique, siège elle-même d'un ébranlement violent correspondant à l'image négative du soleil (que l'enfant, on s'en souvient, avait fixé avant de s'endormir).

L'association acoustico-visuelle ainsi formée, au lieu d'être éphémère, aurait ensuite persisté (pourquoi? il est difficile de le dire; ce serait un des nombreux cas d'association privilégiée signalés par Flournoy), mais exclusivement pour les diverses manifestations de la voix humaine, ce qui donnerait à supposer pour cette voix une localisation acoustique spécialisée, en rapport dans sa trame ultime avec d'autres localisations visuelles.

II

STABILITÉ DES PHOTISMES

En contraste avec le cas ci-dessus où l'audition colorée revêtait une variabilité excessive, je citerai le cas suivant où elle a conservé pour la plupart des lettres et des mots un degré de persistance très remarquable. Il s'agit d'un jeune homme dont les photismes sont quasi universels et que j'ai interrogé quatre fois dans un espace de trois ans et demi sans qu'il ait jamais eu connaissance — et moi pas davantage — de ce qu'il avait pu dire précédemment, mes listes ayant été préparées d'avance, en réservant l'espace pour les réponses. Peut-être ne sera-t-il pas superflu d'ajouter que le jeune homme en question, contrairement à ce qu'on aurait supposé, s'intéresse fort peu à ce genre de phénomènes et que c'est la raison pour laquelle nous n'avons pu procéder, crainte de l'ennuyer, jusqu'au bout du troisième interrogatoire qui est resté inachevé. Ce quadruple interrogatoire me paraît compléter d'une façon utile les renseignements recueillis jusqu'ici sur la stabilité de l'audition colorée par Claparède et par Dresslar.

OBSERVATION DE CLAPARÈDE¹. — Il s'agit de deux enfants, frère et sœur, questionnés sur leurs photismes le 16 septembre 1900, puis le 30 juillet 1901, et enfin le 17 août 1903. La petite fille avait neuf ans, le garçon, six, à l'époque du premier interrogatoire. Les observations ont été recueillies chaque fois à brûle-pourpoint: les petits sujets étaient pris au milieu de leurs jeux, et on les obligeait à répondre sur-le-champ. Au moment de chaque interrogatoire, C. n'avait pas sous la main les réponses qui avaient été faites au précédent, en sorte que toute suggestion de sa part était objectivement impossible. Les questions ont porté sur la couleur des voyelles, des diptongues, des chiffres et des jours de la semaine.

L'auteur, en calculant en pour cent le nombre des concordances existant entre les réponses de 1900 et de 1901 et entre celles de 1901 et de 1903, a trouvé que, sur 100 concordances possibles, la petite fille en avait réalisé 72 et le garçon 88.

« Si l'on songe à la quantité de nuances qui pouvaient être invoquées pour chaque lettre, chiffre ou jour de la semaine, on reconnaîtra que le grand nombre de concordances recueillies dans les deux cas est significatif. Il montre que l'audition colorée n'est pas, au moins chez ces sujets, une connexion d'images superficielle et légère, mais qu'elle paraît bien être le résultat d'une association privilégiée ou d'une liaison affective (Flournoy). »

OBSERVATION DE DRESSLAR². M. Dresslar, professeur à l'Université de Californie, ayant rencontré en 1895, parmi ses élèves, une jeune femme sujette à l'audition colorée, institua un certain nombre d'expériences pour voir si ses synopsis se modifiaient avec le temps. Ce furent surtout des noms de baptême, qui furent utilisés dans ces tests, car, parmi tous les mots, ce sont ceux qui évoquent chez ce sujet les synesthésies les plus marquées.

Les couleurs induites par une trentaine de ces noms (Annie, Cecilia, Charles, Dora, etc.) furent notées à cinq époques différentes, savoir: 2 juillet 1895, 3 août 1895, 10 août 1895, 16 septembre 1898 et 11 mars 1903. — En outre, une contre-épreuve fut faite de la façon suivante: le 23 juillet 1901, on présenta au sujet les couleurs qu'elle avait peintes lors de l'interrogation précédente (sept. 1898), en la priant de mettre en regard de ces couleurs les noms propres correspondant. — Enfin, en août 1895, septembre 1898, juillet 1901, avril 1903, furent faites des expériences relatives à la couleur des lettres.

Le résultat de toutes ces expériences est exprimé par l'auteur dans la conclusion suivante: « Pendant une période d'environ 8 années, il n'y a pas eu de changement appréciable dans les synopsis de cette personne, ni pour les lettres de l'alphabet ni pour les noms propres utilisés pour les tests. »

Voici maintenant les résultats que nous avons obtenus chez notre sujet lors de chacun des interrogatoires qui ont eu lieu en mai 1900, février 1901, juin 1902, décembre 1903.

¹ CLAPARÈDE. *Persistence de l'audition colorée*, C. R. de la Soc. de Biologie de Paris, 31 octobre 1903, p. 1257.

² F. B. DRESSLAR. *Are chromaesthesias variable? A study of an individual case*. Amer. Journ. of psychol. XIV, p. 368-82 (octobre 1903).

Ce tableau comportait 26 lettres, 7 diphtongues et 45 mots. En totalisant les interrogatoires on découvre assez vite — malgré une tonalité terne qui devrait être plutôt un obstacle pour la stabilité des couleurs — on découvre que *dans leur grande majorité, les photismes n'ont guère varié. Les voyelles sont restées les mêmes, avec a bleu vert, é noir, i blanc, o blanc, u gris.* Quant aux consonnes, les différences les plus sensibles sont dans le *j*, le *k*, le *r*, le *t*, le *v*, le *w* et le *z*. Les diphtongues ont conservé presque intégralement leur couleur. Restent les 45 mots, dont un quart à peine ont subi quelques modifications dignes d'être mentionnées; on les trouvera à *mars* (à cause de la modification correspondante du *r*), *juillet*, *deux*, *six*, *fenêtre*, *plafond*, *sud*, *éponge*, *arbre*, *toit*, *Norvège*. D'une manière générale, il semble que de 12 à 16 ans, les mots aient eu une tendance à devenir de plus en plus gris, sans avoir perdu toutefois leur teinte primitive.

III

HÉRÉDITÉ DES PHOTISMES

Tout récemment j'ai rencontré chez un jeune garçon de 13 ans l'audition colorée suivante pour les cinq voyelles:

a rouge, *e* blanc, *ɳ* noir, *o* jaune, *u* bleu.

L'enfant n'avait jamais entendu parler de ce genre de phénomène. Mais lorsque, revenu chez lui, il conta la chose à sa mère à titre de curiosité, celle-ci lui répondit qu'elle avait toujours eu, elle aussi, identiquement *les mêmes couleurs pour chaque voyelle*.

À cela s'arrête l'identité, car pour les diphtongues le fils a la couleur de l'initiale (*au* rouge, *eu* blanc, *ou* jaune), tandis que la mère fait un mélange optique dont elle a bien voulu me donner par écrit les exemples suivants:

au = rouge et bleu = violet (foncé avec *i* comme *miaule*, *Maurice*; lilas clair avec *e* comme *beau*, *taupe*).

ou = jaune et bleu = vert (même remarque: *ouistiti*, *poule*).

ao = rouge et jaune = orange (*baobab*, *cacao*).

Il y aurait encore à citer de cette dame d'autres synopsies (que son fils ne possède pas) comme les *consonnes*, qui sont incolores, mais qui ajoutent aux mots des idées de douceur (*b*), de dureté (*p*), de sécheresse (*f*), etc., les *diagrammes* de l'année (en fer à cheval), de

la semaine et des chiffres; je laisserai cela de côté pour arriver de suite au fait suivant où il me semble bien découvrir, pour l'audition colorée du fils, une véritable hérédité physiologique.

Parmi les petites préoccupations d'une personne qui attend son bébé, il faut compter celle du prénom qu'on va lui donner. Sera-ce le prénom du parrain ou de la marraine? La maman dont il est ici question l'aurait désiré, et pourtant elle n'a pu s'y résoudre, à cause... l'aurait-on cru? de la couleur des dits prénoms, qui jureraient étrangement avec le nom de famille du futur petit être. Il a fallu renoncer à toute convenance baptismale et se rabattre sur le prénom de Robert dont l'*o* jaune, mitigé par le *e* blanc, cadrerait assez bien avec le jaune très vif du nom de famille, qui renferme plusieurs *o*. — Trois ans plus tard, même perplexité pour un autre garçon qui reçut un nom noir (où se trouvaient des *i*), parce que le noir s'harmonise avec tout et par conséquent aussi avec le jaune. Circonstance que beaucoup trouveront insignifiante, elle ne l'était certes pas pour la jeune mère dont nous nous entretenons, car dès ses années d'école, c'était pour elle un supplice que de rencontrer dans des poésies douces et tendres des mots où il y avait des *o* et des *a*; la discordance entre la couleur et le sens était par trop criarde.

Étant donnée cette sensibilité toute spéciale — que raviva l'état de grossesse — pour les couleurs des voyelles, je m'explique sans peine que la mère ait transmis à son fils, non seulement une vague disposition aux synopsies, mais aussi sa propre formule synoptique. Ce fait m'a paru assez rare pour mériter d'être mentionné¹.

¹ Dans l'observation d'*Audition colorée familiale* rapportée par LAIGNEL-LAVASTINE dans la *Revue neurol.* du 15 déc. 1901 (p. 1152), la prédisposition seule paraît avoir été transmise, les formules synoptiques diffèrent pour chacun des auditifs-coloristes.

